

APPEL À PROJETS ARTISTIQUES

**Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA)
sur le territoire de Roissy Pays de France**

Thématique 2017 - 2018 : Accueillir



Sommaire

	Introduction	p. 3
I.	Les fondamentaux du CLEA sur le territoire de Roissy Pays de France	
	1) Le CLEA	p. 4
	2) Le territoire de Roissy Pays de France	p. 5
	3) Les territoires des résidence-missions	p. 6
II.	Cadres de l'appel à projets	
	1) La thématique et sa déclinaison sur les territoires	p. 7
	2) Un déroulement en trois phases	p. 9
	3) Les participants	p. 10
	4) Les parcours artistiques	p. 10
III.	Mise en œuvre	p. 11
IV.	Moyens financiers et matériels	p. 11
V.	Modalités de candidature	p. 12
VI.	Calendrier	p. 13
VII.	Cadre juridique	p. 13
VIII.	Renseignements	p. 13
IX.	Annexes	p. 14
	Schémas	
	Phases de la résidence-mission	p. 17
	Comment participer ?	p. 18

Introduction

Le projet artistique est proposé par l'artiste (individu ou collectif), il est élaboré en lien avec la thématique et en fonction du contexte et des cadres présentés ci-dessous.

En 2017-2018, cet appel à projets est proposé par le Conseil départemental du Val d'Oise. Il a pour objet la mise en œuvre de cinq résidences-missions sur cinq territoires de l'agglomération Roissy Pays de France. Il s'adresse à des artistes (individus ou collectifs) sans limite de discipline, en capacité de proposer une approche ancrée sur le territoire et des modes d'intervention privilégiant la co-construction avec les participants au dispositif. L'enjeu est l'expérience en commun et la production d'un objet, d'une édition qui laisse trace sur le territoire.

Afin d'ancrer les résidences-missions sur le territoire, le projet artistique répond à une thématique liée à des questions spatiales et d'usages. Cette thématique fonctionne comme une amorce de récit, facilitant le travail entre les artistes et les futurs partenaires du territoire. En 2017-2018, la thématique est **Accueillir**.

Coup d'oeil sur la thématique *Vous entendrez le bourdonnement des avions auquel tout le monde ici s'est habitué. Vu du ciel, au sud de ce territoire, il y a des villes denses et bétonnées. À la lisière nord, les étendues se font plus vertes et pavillonnaires. En soupape, il y a des zones industrielles peuplées de hangars variés ou des zones d'activités en construction mais aussi, encore, quelques champs petit à petit grignotés par de grands projets en développement.*

Vous lirez peut-être des études qui parlent « d'une terre d'initiatives et d'expérimentations », de grands projets « totalisant des dizaines de milliers de nouveaux emplois et mobilisant plus de 15 milliards d'euros d'investissement ». Vous entendrez aussi des taux de chômage « parmi les plus importants de France », des communes « parmi des plus pauvres de France », dans ce département que l'on dit « le plus jeune de France ».

Vous regarderez les allées et venues chronométrées de ces milliers de voyageurs qui attendent sur les quais des gares, « clochers-ferroviaires » de nos agglomérations d'aujourd'hui. Vous penserez, peut-être, aux hippobus et aux potagers ouvriers d'antan, devant les champs de betteraves, qui eux, sont restés les mêmes. Vous vous emmêlerez dans des bretelles d'autoroutes et dans les tentacules de ce puissant aéroport qui digère dans son ventre des millions de touristes et d'hommes et de femmes d'affaires des quatre coins du monde mais aussi des milliers de travailleurs des trois départements sur lesquels son cœur palpète. Ce moteur national a, en quelques décennies, bouleversé le paysage de cette plaine agricole.

Vous traverserez ce village fantôme à Goussainville, déserté par ses habitants lors de la construction de l'aéroport. Vous croiserez cette église chaldéenne en pierre lie-de-vin et ces boutiques de robes de mariage à Argonville, le quartier de la gare de Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville. Une route à la diagonale du triangle vous mènera, en deux trois coups de volant, des grands ensembles aux champs. Vous trainerez peut-être aux Flanades à Sarcelles, sans avoir rien à acheter. Vous tendrez l'oreille au comptoir vers les conversations en langues étrangères des buveuses de café du mardi matin. Vous aurez l'impression d'être à l'autre bout du monde, à Istanbul ou sur une île antillaise.

Vous découvrirez petit à petit un territoire aux paysages hétéroclites, dont la liste des langues parlées serait longue et probablement incomplète. La question de l'accueil semble essentielle. Il est plus simple en partant d'ici de franchir les océans que de se déplacer à l'intérieur avec les transports en commun. Toujours venus d'un peu plus loin, les hommes arrivent pour s'installer ici, dans ces villages de début de siècle que le nombre d'habitants en expansion et l'histoire ont transformé en banlieue. Vous entrez dans un territoire-monde.

I. Les fondamentaux du CLEA sur le territoire de Roissy Pays de France

I. 1) Le CLEA

Le Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) est un dispositif du Ministère de la Culture qui vise à créer une dynamique collective et durable sur un territoire, au bénéfice de ses habitants, dans une démarche d'éducation artistique et culturelle citoyenne. Il prend en compte les spécificités du territoire, s'adresse à tous et **plus spécifiquement aux publics jeunes** et à leur entourage, ainsi qu'aux personnes éloignées des dispositifs culturels pour des raisons sociales, économiques ou géographiques.

Dans le Val d'Oise, un premier Contrat a été signé en 2013 pour quatre ans entre la DRAC d'Ile-de-France – Ministère de la culture, à l'initiative, l'Académie de Versailles, le Conseil départemental et les communes d'Arnouville, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Marly-la-Ville, Sarcelles et Villiers-le-Bel, et l'association Culture du Cœur Val d'Oise. Il a été prolongé d'un an par avenant. En 2017/2018, un nouveau contrat sera signé associant la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et les communes d'Ecouen, Louvres et Mitry-Mory.

Le Conseil départemental, en tant que coordinateur, lance l'appel à projets artistiques.

Les objectifs transversaux à la mise en place du CLEA sont :

- Permettre au public visé de percevoir les enjeux de questions de société à travers une expérience artistique et culturelle ;
- Mettre en place un projet d'éducation artistique et culturelle permettant aux publics visés d'appréhender l'acte artistique ;
- Aboutir à la production d'une trace significative liée au geste artistique ;
- Mettre en évidence pour les publics l'existence d'un maillage de lieux ressources dans leur environnement proche notamment par la construction de parcours du spectateur ;
- Contribuer dans le cadre de ses moyens au développement culturel et artistique du territoire local ;
- Tendre à réduire ainsi les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture.

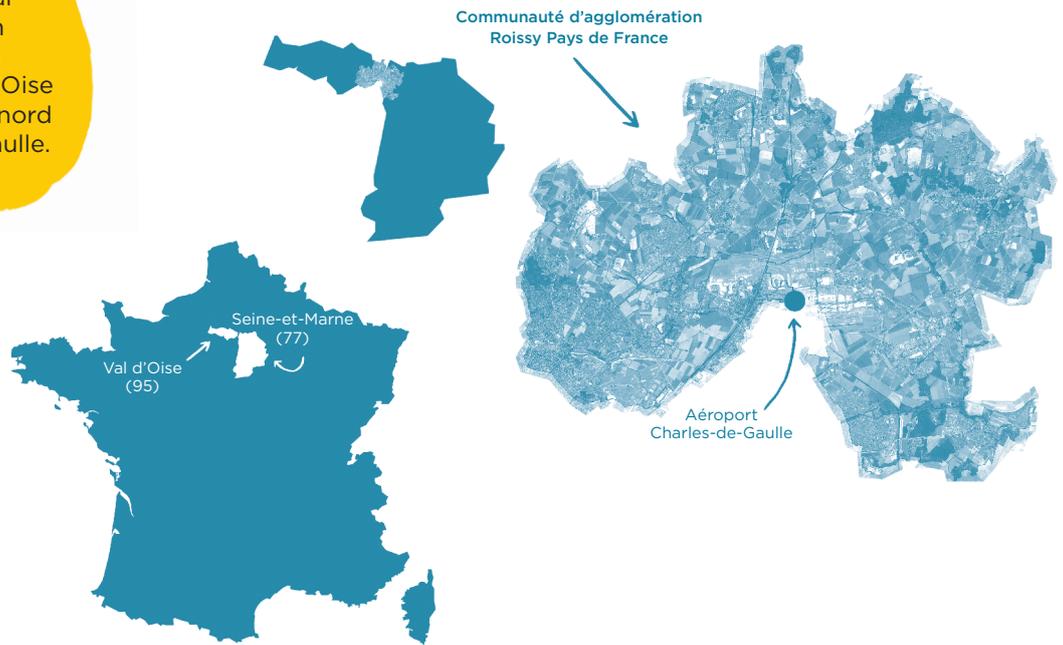
La résidence-mission : une action artistique co-construite et contextuelle

Le CLEA s'organise autour de résidences-missions, qui ne sont pas des résidences de création mais des résidences de partage entre l'artiste ou l'équipe artistique et un groupe de participants avec lequel il.elle va co-construire une action artistique. La résidence-mission vise à donner à voir et à comprendre la recherche et la pratique artistique, à faire pratiquer grâce à ce processus de co-création et à la rencontre des participants avec l'artiste ou l'équipe, son imaginaire et sa démarche. Pour l'artiste, le projet nécessite de « faire avec » : faire avec le contexte, faire avec les participants, faire avec les différents acteurs et partenaires du territoire.

Le travail en transversalité

Le dispositif du CLEA est porté à l'intersection des champs culturel, éducatif, social, urbain. Il permet de travailler en transversalité, de croiser les pratiques et les compétences d'acteurs de ces différents champs. Il vise également une collaboration intercommunale et entre collectivités.

Le territoire concerné par cette résidence-mission se déploie à la jonction des départements du Val d'Oise et de la Seine et Marne, au nord de l'aéroport Charles de Gaulle.



I. 2) Le territoire de Roissy Pays de France

Le territoire concerné se déploie à la jonction des départements du Val d'Oise et de la Seine et Marne, au nord de l'aéroport Charles de Gaulle. Plusieurs périmètres administratifs sont concernés (Conseils Départementaux du Val d'Oise et de Seine et Marne, communes, communauté d'agglomération de Roissy Pays de France) sur ce territoire qui n'existe pas encore dans les représentations, d'où l'enjeu de le rendre perceptible.

Du point de vue historique et géographique, il a pourtant une réelle cohérence : l'appellation du « Pays de France » apparaît au XI^{ème} siècle, pour désigner les limites de la « Francia » c'est-à-dire la terre du Roi de France. Son lien à Paris est déterminant, c'est un territoire rural qui se constitue comme le grenier à blé de la capitale. D'importants changements s'opèrent avec l'industrialisation au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. Aujourd'hui cette identité historique et géographique n'est plus vivace et ce territoire est avant tout décrit du point de vue administratif ou économique, avec une identité à trouver.

C'est un territoire sur lequel ont été implantés de grands objets au-delà des besoins des populations locales (grands ensembles, infrastructures autoroutière et aéroportuaire, bureaux...). Il s'y confronte deux échelles : celle de l'économie mondiale avec Charles de Gaulle et les grands projets métropolitains qui l'accompagnent (Europacity, International Trade Center....) et celle de ses habitants avec d'importantes problématiques sociales et la difficulté de diversifier le logement avec les contraintes du Plan d'Exposition au Bruit. Les contrastes du territoire se lisent également à travers la cohabitation d'espaces urbains et ruraux. La problématique des déplacements y est centrale. Il est par exemple plus simple, partant du territoire, de se rendre à l'étranger avec l'aéroport que de s'y déplacer avec les transports en commun. C'est enfin un territoire monde, marqué par une grande diversité de communautés et de langues parlées, qu'il reste à valoriser.

Dans ce cadre, le CLEA est imaginé comme un levier pour une meilleure compréhension et appropriation du territoire par les habitants et les personnes qui y travaillent.

I. 3) Les territoires des résidence-missions

Quatre micro-territoires

Les micro-territoires sont des groupements de deux à quatre communes de l'agglomération, qui décident d'accueillir ensemble une résidence-mission. En s'appuyant sur les différents services et acteurs locaux, ces communes cherchent une articulation pertinente entre le dispositif d'éducation artistique, leurs problématiques de territoire et la thématique choisie, pour porter un appel à projets commun. Chaque micro-territoire est associé à un partenaire transversal, soit un équipement ou un acteur intervenant à l'échelle de l'agglomération. Celui-ci constitue une ressource importante dans le cadre de la résidence-mission. S'articulent ainsi l'échelle locale, au plus proche des problématiques et des besoins du territoire, et l'échelle globale de l'agglomération.

Pour l'année 2017-2018, 4 micro-territoires sont formés :

Micro-territoire 1

Ecouen, Garges-lès-Gonesse, Mitry-Mory.

Ses partenaires transversaux sont le Centre National des Arts de la Rue de Garges-lès-Gonesse et le Musée national de la Renaissance d'Ecouen. Son coordinateur local est le chargé de mission de la direction de l'action culturelle de Garges-lès-Gonesse.

Micro-territoire 2

Arnouville, Sarcelles.

Son partenaire transversal est l'association Cultures du Cœur Val d'Oise. Son coordinateur local est la responsable du service culturel d'Arnouville.

Micro-territoire 3

Gonesse et Villiers-le-Bel.

Son partenaire transversal est le Musée ARCHÉA, Archéologie en Pays de France. Son coordinateur local est la responsable adjointe du service culturel de Villiers-le-Bel

Micro-territoire 4

Fosses, Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville.

Ses partenaires transversaux sont Cultures du Cœur Val d'Oise et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise. Son coordinateur local est la directrice de l'Espace Germinal de Fosses

Territoire pour une résidence transversale

La Communauté d'agglomération de Roissy-Pays-de-France

Son partenaire transversal est le Musée ARCHÉA, Archéologie en Pays de France. Son coordinateur local est chargé des publics du Musée.

Le projet artistique sera décliné sur un de ces 5 territoires (voir Modalités de candidature). Si l'artiste / équipe artistique souhaite candidater sur plusieurs d'entre eux, il. elle répondra aux contextes spécifiques de chacun des territoires choisis.

II. Cadres de l'appel à projets

Les différents acteurs et partenaires du CLEA ont formulé leur volonté de mieux ancrer les résidences-missions sur leur territoire, en lien avec ceux qui l'habitent, de les articuler entre elles et de leur donner plus de lisibilité.

En conséquence, le projet artistique tiendra compte des cadres suivants :

II. 1) La thématique et sa déclinaison sur les territoires

La thématique identifiée est **Accueillir**. Dans le territoire du Grand Roissy - Le Bourget, la notion d'accueil revêt plusieurs réalités : ce territoire connaît une forte natalité, de nouveaux habitants viennent s'y installer, de nombreux touristes fréquentent les aéroports, les hôtels mais aussi les équipements liés au tourisme d'affaires, des migrants y trouvent une terre d'asile. La Communauté d'agglomération, quant à elle, s'est agrandie en accueillant de nouvelles communes. Ainsi cette thématique noue préoccupations sociales et spatiales. Le projet artistique proposé s'approprie la thématique et lui donne sens. Il permet aussi une mise en récit.

Les territoires et la déclinaison de la thématique

Micro-territoire 1 : Ecoen, Garges-lès-Gonesse, Mitry-Mory

Des liens divers ont été ébauchés sur ce micro-territoire. La volonté des partenaires est de poursuivre ce travail fondateur en accueillant d'autres publics avec d'autres modalités ainsi que d'élargir le champ de partage. Il est essentiel de prendre en compte la volonté d'accueil de nouveaux partenaires et habitants dans le CLEA (Ecoen, Mitry-Mory). L'enjeu central est donc de faire « territoire commun », malgré les distances, les différences socio-économiques et culturelles. Les publics prioritairement visés seront les jeunes (centres de loisirs, collèges, lycées).

Le choix a été fait d'associer le Centre National des Arts de la Rue, implanté sur le territoire de la communauté d'agglomération, afin de travailler sur les domaines d'expression des arts de la rue (musique, danse, arts plastiques, cirque, théâtre, marionnettes, etc...). Enfin, dans la première phase, les artistes devront co-construire leur projet définitif à partir de l'un des axes d'entrée des collections du Musée national de la Renaissance d'Ecoen.

Micro-territoire 2 : Arnouville, Sarcelles

L'universalité du langage / la diversité des langues

Le langage des mots - le langage du corps

Le langage, moyen d'expression, de communication, d'interaction

Le langage, lien et transmission culturelle

Le langage, la mise en mots, témoignage et mémoire entre les générations

La mise en mots, tradition orale et écrite.

Avec plus de 90 nationalités représentées sur leur territoire, les villes d'Arnouville et de Sarcelles témoignent d'une grande richesse et diversité culturelles. Autant de langues parlées et écrites qui peuvent diviser mais qui peuvent surtout s'enrichir si l'on accepte de se rencontrer, de se découvrir, de s'accepter... de s'accueillir. De même, des territoires contrastés avec une population jeune qui peine à trouver sa place dans notre société actuelle. Comment créer ensemble, construire ensemble et trouver un langage commun qui fait sens et qui fait lien ? Redonner leur pleine dimension d'espace public et de lieu de vie sociale aux bibliothèques en les inscrivant au cœur de ce projet d'action artistique interculturel et intergénérationnel.

Micro-territoire 3 : Gonesse et Villiers-le-Bel

L'outil numérique comme espace d'accueil

L'outil numérique représente pour chacune ou chacun d'entre nous une opportunité historique. Les réseaux donnent une perspective universelle aux savoirs où chaque individu peut prendre conscience de son rôle de citoyen, mais également de l'existence de l'autre si lointain soit-il. Ainsi, dans l'esprit Fablab, où l'accueil d'autrui prend forme dans l'échange de savoir-faire, l'artiste ou le collectif retenu développera un travail de création avec un public de 16-25 ans (en insertion et formation). Seront appréciés des projets qui mettent en œuvre une dynamique collaborative, des propositions transdisciplinaires qui associent par exemple la création sonore et visuelle (ex. une création artistique autour du jeu vidéo). ARCHEA, musée d'archéologie de l'histoire du Pays de France, constituera un lieu ressource au sein de cette résidence-mission.

Mots-clefs : créativité, innovation, hybridation, participation, liberté, partage.

Micro-territoire 4 : Fosses, Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville

L'évolution démographique prévue dans les prochaines années sur le territoire, avec la construction de nombreux logements et la restructuration des cœurs de villes, se traduit par l'arrivée de nouveaux habitants à accueillir. À travers le CLEA, le micro-territoire n°4 souhaite travailler sur la rencontre, le rapport aux Autres, l'appropriation du territoire et des espaces qui le composent, ainsi que sur la circulation des habitants à travers ce territoire.

Le langage du corps et plus largement le mouvement devront être les axes principaux d'appropriation de la thématique par les différents groupes qui participeront au CLEA.

L'objectif sera d'initier des échanges, de développer des invitations entre les groupes pour favoriser la rencontre, s'accueillir mutuellement entre villes, entre générations, entre « anciens » et « nouveaux » habitants.

Résidence transversale : La Communauté d'agglomération de Roissy-Pays-de-France

La résidence transversale doit mettre en résonance la thématique de l'accueil telle que la développe ARCHÉA du point de vue historique et territorial avec les 4 autres résidences. L'archéologie mais aussi l'histoire et la sociologie témoignent des migrations successives et de la façon dont elles ont été accueillies sur le territoire. Le projet artistique créera un aller-retour entre ce passé, son actualité et les 4 autres projets menés dans les micro-territoires. L'artiste / équipe artistique retenue va à la rencontre des autres équipes des micro-territoires respectifs pour documenter par une création propre les expériences mises en œuvre et leur lien au territoire. Cette documentation peut revêtir toute forme (photo, vidéo, écrit, dessin), elle aboutit à la production d'un objet artistique exposable au musée et diffusable largement par les partenaires.

II. 2) Un déroulement en trois phases

La résidence-mission se déroule sur 6 mois, de décembre 2017 à juin 2018 et est composée de trois phases : rencontres, action artistique et production d'un livrable. Les équipes doivent s'assurer d'une disponibilité importante sur cette période.

La phase de rencontres

(1 mois environ qui s'étend jusqu'au 30 janvier maximum)

La phase de rencontre est partie intégrante du projet artistique. Sa méthodologie est proposée par l'artiste / équipe artistique. Elle devra prévoir 3 types de rencontres :

Un premier temps commun entre les 5 territoires (leurs coordinateurs locaux et les artistes) est organisé au mois de décembre 2017. Le Conseil départemental en accompagne la mise en œuvre et l'animation. Il s'agit de partager les projets et fabriquer une approche partagée de la thématique et des territoires.

Un second temps, animé par le coordinateur local, réunit chaque artiste / équipe artistique et le micro-territoire concerné. C'est un temps de partage et de formalisation des intentions, des calendriers et des étapes de mise en œuvre de la co-construction.

Au cours d'un dernier temps plus long (une journée), l'artiste / équipe artistique invite les représentants du micro-territoire et les référents des groupes pour une formation afin de les rendre plus facilement médiateurs de l'action artistique.

La phase d'action artistique

(4 mois environ)

C'est la période de réalisation de l'action artistique, entre janvier et mai 2018. L'artiste / équipe artistique engage avec chaque groupe un travail de co-construction à partir de la thématique.

Les actions artistiques construites avec les participants favorisent les interventions dans l'espace public. Pour clôturer la phase d'action artistique, l'artiste / équipe artistique propose un temps de restitution afin de diffuser, présenter les actions artistiques développées avec chaque groupe et de permettre une rencontre entre tous les participants.

Pour la résidence transversale la phase d'action artistique consiste en la préparation des actions, matériaux, rencontres, etc. nécessaires à la production d'une édition donnant à percevoir ce qui se joue dans les quatre micro-territoires. En cela la répartition du temps entre cette phase et la suivante est modulable.

La production d'un objet, d'une édition (1 mois environ)

À l'issue de chaque résidence-mission, l'artiste / équipe artistique produit un objet afin de documenter l'expérience partagée et laisser une trace. Imaginée comme une édition d'artiste, cette production originale peut revêtir tout format (imprimé, objet, vidéo, son...), elle participe au fil du temps à une collection de formes représentant le territoire vécu.

La collection enrichie chaque année vise à valoriser auprès du territoire, des partenaires, des artistes intervenant dans le cadre de futures résidences, le dispositif et l'ensemble des résidences-missions en montrant la cohérence de leur inscription dans le temps et le territoire. La présentation des cinq éditions à la fin du mois de juin permet un premier temps de bilan qui réunit les cinq équipes et toutes les parties prenantes du CLEA et qui convie de futurs partenaires et participants. L'édition sera propriété matérielle de la Communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France.

II. 3) Les participants

Groupes

Entre 3 et 5 groupes d'une quinzaine de personnes ou classes participent à chaque résidence-mission. Ces groupes sont identifiés par les signataires du CLEA et l'artiste, en regard de la thématique, des intentions de l'artiste et des spécificités du micro-territoire. Un référent représente chaque groupe et travaille en lien avec le coordinateur du micro-territoire et l'artiste.

Publics

Les résidences-missions sont ouvertes à tous les publics. Selon les artistes, les thématiques et les territoires concernés, les groupes formés peuvent être très différents (jeunes dans le cadre scolaire ou non, centre sociaux et maisons de quartier, comités d'entreprise, associations d'habitants et autres...). Ce sont des groupes existants ou formés pour l'occasion de la résidence-mission. Le temps de restitution permet à minima aux groupes de se rencontrer.

Emploi du temps

L'artiste, le coordinateur du micro-territoire et les référents des groupes trouvent ensemble des compromis quant aux types de publics et aux emplois du temps (horaires et fréquences des interventions).

II. 4) Les parcours artistiques

Un parcours artistique et culturel, visites, expositions, spectacles, en lien avec la thématique sera organisé par micro-territoire en lien avec le projet artistique.

III. Mise en œuvre

IV. Moyens financiers et matériels

III. Mise en œuvre

L'artiste ou équipe artistique considère le contexte au regard de sa pratique artistique. La résidence-mission est l'occasion d'échanger avec les différents services des villes, des associations, des centres sociaux, des habitants, petits et grands, autour d'une thématique liée aux problématiques de ce grand territoire et de co-construire, pendant quelques mois, une action artistique, comme une petite aventure...

Le Comité de pilotage opérationnel des 4 micro-territoires

Il est constitué pour chacun des 4 micro-territoires. Il est composé d'environ huit représentants de services et structures des communes du micro-territoire relevant de champs divers (culture, social, éducation, jeunesse, urbanisme). Ces représentants sont de statut et fonction différents (élus, directeurs de services à la population, animateurs, éducateurs, etc). S'y ajoutent les référents des groupes. Ce COPIL opérationnel co-construit le projet avec l'artiste, l'accompagne dans sa mise-en-œuvre. Il est animé par le coordinateur local.

Le Comité de pilotage opérationnel du territoire de la Communauté d'agglomération

Il est constitué des quatre coordinateurs locaux des quatre micro-territoires, de représentants de la communauté d'agglomération et du Musée ARCHÉA, Archéologie en Pays de France.

IV. Moyens financiers et matériels

Le budget total attribué pour la résidence est de 16 000 € TTC, versés sous la forme d'une subvention.

Pour faciliter la résidence-mission, les partenaires mettent à disposition de l'artiste / équipe artistique un certain nombre de moyens sous la forme de salles, de moyens techniques et matériels, de collaborations de services. Les modalités de ces apports seront à préciser en fonction des actions artistiques co-construites avec les partenaires et des ressources locales.

V. Modalités de candidature

Les artistes de toutes disciplines (architecture, arts visuels, nouveaux médias, cinéma, danse, écriture, musique, patrimoine, photographie, théâtre, cirque, performance...) sont invités à répondre, seuls ou en équipe. Une dimension pluridisciplinaire est encouragée, sous la forme d'équipes ou de collectifs pouvant faire intervenir aux côtés des artistes des chercheurs dont les champs d'investigation recoupent les questions territoriales, urbaines, sociologiques.

Le comité de sélection est constitué par les Ministères de la Culture et de l'Education nationale, du Département et la Communauté d'agglomération et du comité de pilotage opérationnel du micro-territoire. Il auditionne les artistes et établit une sélection en fonction **des critères suivants** :

- Adéquation entre le profil, l'expérience de l'artiste / équipe et l'objectif de co-construction de l'action artistique
- Prise en compte de l'inscription territoriale de l'action artistique
- Prise en compte de la diversité des publics visés
- Prise en compte de l'enjeu de transmission et de formation des professionnels (participants du micro-territoire, référents de groupes...)

Les éléments à fournir pour le 7 novembre 2017, 14 heures délai de rigueur :

Par envoi électronique à l'adresse suivante :
cecile.reverdy-gaillard@valdoise.fr

1 • Une note d'intention présentant les orientations artistiques du projet proposé, et prenant en compte les particularités du territoire, en lien avec la/les structure(s) référente(s) dédiée(s) à la résidence-mission pour laquelle vous candidatez. Vous développez votre vision de la thématique en écho à votre pratique et votre regard sur le territoire. Vous exposez le choix du micro-territoire ou de la résidence transversale en l'argumentant, vous présentez également la méthodologie envisagée pour les deux premières phases de la résidence-mission et vous faites une proposition pour l'édition finale. Cette dernière n'est pas engageante, elle évoluera au contact du terrain.

Important : le format de la présentation est libre, il peut inclure du texte, de l'image fixe ou animée etc.

2 • Le bilan de trois projets réalisés, décrivant notamment l'inscription territoriale des projets artistiques, le rapport aux publics, la prise en compte de la transmission. Format libre.

3 • Un cv et un dossier de références complet - à fournir pour chacun des membres de l'équipe en cas de collectif, compagnie et/ou d'équipe pluridisciplinaire

4 • Le budget prévisionnel du projet

VI. Calendrier

VII. Cadre juridique

VIII. Renseignements

VI. Calendrier

9 octobre 2017	lancement de l'appel à candidatures
7 novembre 2017, 14h	date limite pour l'envoi des projets artistiques
13 novembre 2017	audition par le comité de sélection des artistes / équipes artistiques retenus
22 novembre 2017	annonce des candidats retenus
En décembre	première rencontre

Les candidats doivent se rendre disponibles pour l'audition qui se déroulera le 13 novembre 2017 entre 9h et 18h30 dans un lieu du territoire à confirmer

VII. Cadre juridique

Une convention de subventionnement entre les parties prenantes est signée au début de la résidence.

VIII. Renseignements

Coordonnées des coordinateurs locaux

Territoire 1 : Ecoen, Garges-lès-Gonesse, Mitry-Mory

Vincent Decherf, Chargé de mission de la direction de l'action culturelle de Garges-lès-Gonesse :
decherfv@villedegarges.com / 01 80 11 14 22 - 06 48 66 47 63

Territoire 2 : Arnouville, Sarcelles

Emilie Dannely, responsable du service culturel d'Arnouville :
edannely@arnouville95.org / 01 30 11 16 04

Territoire 3 : Gonesse et Villiers-le-Bel

Oriane Villatte, responsable adjointe du service culturel de Villiers-le-Bel :
ovillatte@ville-villiers-le-bel.fr / 01 39 94 42 43

Territoire 4 : Fosses, Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville

Antonella Jacob, directrice de l'Espace Germinal de Fosses :
antonella@espacegerminal.fr / 06 80 01 43 91

Territoire 5 : La Communauté d'agglomération de Roissy-Pays-de-France

Melaine Lefeuvre, chargé des publics du Musée ARCHÉA :
mlefeuvre@roissypaysdefrance.fr / 01 34 09 01 10

IX. Annexes

Un site ressource

Vous êtes invités à consulter en ligne www.fabriqueduclea.fr, un site conçu à l'occasion d'une étude-action menée en 2016-2017 sur l'Est du Val d'Oise, dans l'objectif de constituer une ressource à disposition des candidats et du territoire.



Credit photo Sandrine Marc

« RER Dépaysement » - tickets pour des chemins de traverse action artistique autour de la thématique de la mobilité réalisée en gare de Surveilliers-Fosses en mars 2017 dans le cadre d'une étude-action sur le CLEA menée par la coopérative CUESTA et les artistes Johanna Fournier et Maïda Chavak

Intervention de la directrice du Grand Paris Est au Conseil départemental du Val d'Oise sur le territoire du CLEA Territoire et lien avec les projets artistiques et culturels

1. Qu'est-ce que ce territoire ? Comment le nommez-vous, comment le cernez-vous ?

Un territoire paradoxal

Marqué par l'implantation des deux plateformes aéroportuaires de Paris Charles-de-Gaulle et du Bourget, sur des emprises de plusieurs milliers d'hectares, et par la présence de grandes infrastructures de transport terrestre, le Grand Roissy-Le Bourget est un espace « d'entre-deux » qui se situe en continuité du tissu urbain très dense de la Seine-Saint-Denis mais aussi au « cœur » de la Plaine de France, une vaste entité à dominante agricole structurant tout le paysage nord-ouest francilien.

Du fait de ses importantes disponibilités foncières, le Grand Roissy-Le Bourget a longtemps été un espace « servant » de Paris et du Grand Paris et a accueilli des infrastructures nécessaires au fonctionnement du cœur de la métropole. Il s'agit notamment des deux aéroports, l'aéroport Paris-CDG, 9^{ème} aéroport mondial et 2^{ème} aéroport européen pour les passagers et 1^{er} pour le fret, du hub d'Air France et de FedEx ainsi que de l'aéroport de Paris-Le Bourget, 1^{er} aéroport d'affaires Européen. Le Grand Roissy-Le Bourget accueille également 5 autoroutes et voies rapides et des voies ferrées à grande vitesse.

Aujourd'hui, le Grand Roissy-Le Bourget constitue la principale porte d'entrée du territoire national pour les étrangers et un lieu d'interface pour les échanges économiques internationaux.

A l'instar des territoires aéroportuaires des métropoles mondiales, il est devenu un puissant moteur de développement économique. La croissance économique y a été pendant les années 2000 la plus forte de France, le nombre d'emplois sur la plateforme est passé de 25 000 en 1990 à 87 000 aujourd'hui.

Les activités s'y sont diversifiées. Aux traditionnelles activités liées au fonctionnement de l'aéroport, de traitement de flux de voyageurs et du fret aérien, se rajoutent des activités utilisant l'aérien pour leurs déplacements professionnels : expositions et salons, commerce entre entreprises, conventions, séminaires, fonctions business des entreprises (marketing, vente, exposition), fonctions « corporate » (centre de formation), loisirs axés sur le ludique, l'expérience et la consommation particulièrement prisés des touristes venus des pays émergents... De plus, sa bonne connectivité à tous les pôles névralgiques de la métropole lui permet d'attirer également des activités tertiaires.

Plus de 25 grands projets de développement économique sont portés par les acteurs économiques. Ils représentent au total, environ 130 000 nouveaux emplois et près de 15 milliards d'euros d'investissements hors transport au cours des 20 ou 25 prochaines années.

Mais le Grand Roissy-Le Bourget est un territoire paradoxal à plusieurs titres.

Les villes de la Plaine de France ont massivement accueilli dans les années 60 des grands ensembles pour répondre au besoin de logements lié à l'exode rural et à l'augmentation du niveau de vie. Ainsi, à moins de 10 km des pôles de développement économiques que sont les deux plateformes aéroportuaires, des milliers d'habitants des quartiers d'habitat social vivent dans une situation sociale très difficile, pâtissent des nuisances des aéroports sans en tirer des bénéfices en termes d'emplois.

D'un point de vue urbain, le territoire a longtemps été soumis à un développement urbain spontané au gré de la réalisation d'infrastructures ou de projets immobiliers. Il en résulte un urbanisme de plaques monofonctionnelles, ponctuées de coupures urbaines linéaires, très étendues, peu denses. La croissance urbaine a été grande consommatrice d'espaces, essentiellement prélevés sur les terres agricoles et les milieux naturels. L'urbanisation s'est réalisée par fragments au gré des opportunités foncières et immobilières. La réalisation d'infrastructures routières (A1 / A3) et ferroviaires (RER B et D) a provoqué un morcellement et un enclavement des territoires mais aussi une détérioration de la qualité de vie, des milieux et de la biodiversité.

Ce développement a généré des tensions sociales, foncières, économiques et environnementales qui nécessitent une recherche d'équilibres entre :

- Le développement économique et les difficultés sociales des habitants,
- Les pressions foncières et la préservation des espaces ouverts,
- Les déplacements internationaux et métropolitains et les déplacements locaux au sein de la zone d'emploi,
- Une localisation spontanée des développements le long de l'A1 et la nécessité de prendre en compte l'ensemble des espaces urbains du Grand Roissy-Le Bourget,
- Une multitude des initiatives des porteurs de projets et la coordination des projets d'aménagement,
- L'attractivité économique et l'attractivité résidentielle.

Une gouvernance qui se met en place

Sa situation à l'interface entre plusieurs entités administratives et différentes réalités fonctionnelles a longtemps fait du Grand Roissy-Le Bourget un point de divergence de l'intervention publique locale. De profondes mutations sont à l'œuvre.

Suite à la réforme territoriale impulsée par l'Etat, le Grand Roissy-Le Bourget s'organise désormais autour de deux structures intercommunales, la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France et l'Etablissement Public Territorial Terres d'envol, qui couvrent les enjeux du territoire aéroportuaire.

Par ailleurs, la création de l'Association des Collectivités du Grand Roissy a permis de définir un projet de territoire et les actions de mise en œuvre mais aussi de parler d'une voix commune avec les échelons territoriaux supérieurs.

Enfin, une gouvernance reposant sur un management public-privé s'est mise en place avec notamment Hubstart Paris Region (promotion internationale), Aerotropolis Europe (association des porteurs de projets économiques), GIP Emploi CDG (groupement d'acteurs de l'emploi et de la formation).

2. Quelles sont les grandes étapes de transformation de ce territoire ?

L'émergence du Grand Roissy-Le Bourget comme territoire de stratégie et d'action

Depuis plusieurs années, le Grand Roissy-Le Bourget est l'objet de réflexions visant à un développement urbain plus durable. L'ambition est désormais de favoriser le développement de projets économiques innovants tout en s'assurant du caractère vertueux de ce dynamisme tant pour les populations que pour l'environnement.

Dans ce but, plusieurs actions ont été menées pour développer, préserver et promouvoir le territoire du Grand Roissy-Le Bourget. Il s'agit notamment de :

- Quatre Contrats de Développement Territorial (CDT) ont permis à l'échelle communautaire d'élaborer des projets de territoire et de les décliner en actions concrètes.
- Des schémas sectoriels reprennent les défis majeurs du territoire : espaces économiques, agriculture, trame verte et bleue, déplacements viaires et en transports en commun.
- Des principes d'aménagement durable dans les opérations d'aménagement (RSE).
- Le SCOT de la CARPF est engagé.

Vers un territoire aéroportuaire attractif, innovant et durable

Aujourd'hui, les acteurs du Grand Roissy-Le Bourget disposent d'une vision territoriale qui contribuera à terme à une meilleure compétitivité du territoire à travers :

- Un profil économique différencié et valorisé sur le « cluster des échanges internationaux » lié à la diversification économique des places aéroportuaires internationales mais aussi à la modernisation des activités économiques traditionnelles.
- Une plus grande urbanité permettant de passer d'une logique d'extension urbaine à la construction d'une ville aéroportuaire cohérente et durable. Il s'agit de favoriser une plus grande mixité fonctionnelle, une intensification des espaces bâtis conditionnée à une desserte adéquate en transports en commun et modes actifs, et la préservation des espaces ouverts.
- Une meilleure employabilité des populations locales.

Phases de la résidence-mission

phase de rencontre (avant le 30 janvier)

En décembre,
vous rencontrez les autres artistes
choisis et les autres territoires
lors d'un temps d'échange.

En janvier,
un dernier temps permet
la mise au point des calendriers
et des étapes de la phase d'action.

Une journée en janvier,
vous organisez un atelier
avec votre micro-territoire
et les référents des groupes,
pour tester votre proposition
artistique.

phase d'action artistique (4 mois)

Au sein de votre micro-territoire,
3 à 5 groupes (des classes ou des
groupes d'environ quinze personnes)
participent à votre projet.

Vous co-construisez avec
ces groupes une action artistique
en les rencontrant de façon
régulière, à leur rythme
et au rythme du projet.

Pour la résidence
transversale,
le calendrier
est modulable.

À la fin de votre résidence,
vous organisez une restitution
publique des projets réalisés,
sous la forme que vous souhaitez
(exposition, petit spectacle...).

production d'un objet (1 mois)

Sur un mois,
vous imaginez un objet
(tous formats possibles)
qui laisse une trace
de votre aventure CLÉA.

Comment participer ?

Vous êtes un artiste
ou une équipe pluridisciplinaire.

Voici un appel à projets
pour une résidence-mission
sur le territoire de Roissy
Pays de France.

Une résidence-mission n'est pas une
résidence de création ou de diffusion.
C'est un temps de partage entre vous
et des groupes avec qui vous co-construisez
un action artistique autour d'un territoire
et d'une thématique.

En 2017-2018,
la thématique
choisie est
accueillir.

4 micro-territoires vous accueillent
(un micro-territoire est composé de plusieurs
communes et d'un partenaire de type musée,
médiathèque, association travaillant à l'échelle
de l'agglomération) et une 5^{ème} résidence
se fera en transversal sur le territoire
de Roissy Pays de France.

Dans votre candidature, vous présentez
les grandes lignes d'un projet et votre
vision de la thématique, en lien avec votre
pratique et votre regard sur le territoire.

(voir Modalités de candidature, les éléments à fournir)

Vous répondez
pour intervenir sur un
des micro-territoires.

**la date limite pour déposer
votre candidature est le
7 novembre 2017, 14 heures
à l'adresse suivante :**
cecile.reverdy-gaillard@valdoise.fr

Les candidats sélectionnés
rencontrent les partenaires
du territoire le 13 novembre.